L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 13 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

LES

TRAQUEURS DE DOT

PAR A. DE PONTMARTIN ET F. BÉCHARD.

DEUXIEME PARTIE.

VI.—Suite.

[illegible] promis, mon cher ami, de suivre en tout point mes instructions. J'y compte et, pour commencer, puisque le canton d'Aulas [illegible] conseiller général à élire, tu vas me [illegible] le plaisir de te présenter comme candidat.

[illegible]

—Ne crains rien: c'est le premier anneau de la chaîne d'or et de fleurs que mademoiselle Marcelle d'Angiars doit passer au cou de ton fils Paul.

[illegible]

—Mais, Excellence, mon ami Hébrard est [illegible] dans les Ardennes qu'à Charleville.

—Oh! ne vous préoccupez pas de ce détail; il est insignifiant. Il y a encore, au conseil général de ce département, une place pour les candidats non domiciliés. Ce qui vous étonne est, aux termes, chose parfaitement conforme à nos nouvelles mœurs politiques. Je pourrais vous en citer une foule d'exemples. Nous avons [illegible] députés au Corps législatif qui, avant d'être élus, ne connaissaient pas même la situation géographique du département qu'ils avaient choisi; nous avons eu de parfaits conseillers généraux qui, dans le même cas, ne savaient pas le nom du chef-lieu du canton que l'administration les chargeait de représenter. Et je vous assure, monsieur le comte, que le pays et le gouvernement ne s'en sont pas plus mal trouvés.

[illegible]

—Tire donc sans scrupule sur ma caisse. Bien des récréations, bien des fantaisies n'ont couté [illegible] qui ne valaient pas celle-là. Taquiner le baron, lui inspirer des craintes salutaires pour sa réélection au Corps législatif, lui faire expier, dans le passé, les dédains de Geneviève pour Fernand Clunet; dans le présent, ses propres dédains pour Paul Hébrard, unir enfin deux cœurs admirablement faits l'un pour l'autre, c'est plus piquant qu'un pari de courses, plus amusant qu'un tête à tête avec la plus spirituelle de ces demoiselles. Si certains amateurs fanatiques payent trois cents francs un fauteuil d'orchestre pour une première sensation, je puis bien, moi, en débourser trois cent mille pour me jouer, à moi tout seul, une comédie au bénéfice de ton fils et de Marcelle.

—Je te vois venir, mon cher puritain. Ces [illegible] mais, laisse-moi, pour achever de te convaincre, finir par où j'ai commencé. Oui, il faut que ta sois ambitieux par tendresse paternelle. Ici, tout va bien, pour le moment du moins. Nous avons besoin de quelques semaines de trêve, et le hasard, bien dirigé, nous la donne.

—Les trois rivaux de Paul, que leur accord secret pouvait rendre redoutables, sont aujourd'hui divisés. Le jeune vicomte Alfred de Fierdane affecte la sécurité du droit acquis et la gravité du diplomate. Au fond, malgré sa soumission [illegible] Saint-Hilaire et Gontran de Montfrin, en changeant de rôles, ont perdu toutes leurs qualités pour ne garder que leurs ridicules. Par suite d'incidents prévus, ils se sont [illegible] en vingt-quatre heures.

—N'importe! Ils n'en persistent pas moins à [illegible]

[illegible]

—Tout à toi,

"FERNAND."

VII

[illegible]

Mais pour tout ce qui touchait à certains détails secrets de la vie parisienne, son érudition commence.

[illegible]

A trente ans déjà fatigué de la monotonie de sa brillante existence, il s'était aperçu que sa fortune s'était réduite de moitié. Le charme des souvenirs que ses plaisirs avaient laissés dans son cœur était loin d'égaler le vide qu'ils avaient creusé dans sa bourse. [illegible]

[illegible]

Revenu des joies bruyantes de ce monde—[illegible]

[illegible]

—Au sud, département des Hautes-Cévennes, [illegible] Tribunal de première instance. [illegible] Deux brigades de gendarmerie. Prison. Hospice. Ecoles. [illegible] Grand commerce de champignons. Foires le 20 avril et le 8 novembre. Vestiges de remparts.

[illegible]

N'est-ce pas de lui que dépendait le succès du papa? N'était-il pas le premier magistrat de l'arrondissement que le baron était censé représenter? N'y avait-il pas ainsi entre eux une communauté d'intérêts dont une alliance de famille pourrait bien devenir la consécration définitive?

Pour le consentement de Marcelle, il n'en doutait pas. Il avait bien trop de confiance en lui même pour s'arrêter un instant à la pensée que la jeune fille se résisterait à des séductions rendues plus irrésistibles encore par l'intimité de la vie de château.

Il était d'autant plus assuré de plaire qu'il n'aurait là-bas ni rivaux d'esprit ni rivaux d'élégance.

Un peu d'adresse au moment décisif; un peu de bienveillance administrative, pour inspirer au baron, avant l'élection, des craintes brillamment dissipées par le résultat; un peu de cet art que les médecins pratiquent si bien et qui consiste à [illegible]—et M. d'Angiars, ravi, heureux d'un triomphe inespéré et dû à l'activité de ce sous-préfet miraculeux, jetterait lui-même sa fille dans les bras de son grand électeur!....

C'est dans cette heureuse disposition d'esprit, bercé de ces doux rêves que M. de la Renauderie partit pour Aulas. Son tailleur, de qui il attendait sa fortune, reçut de lui, avant son départ, plus de visites que son ministre, à qui il ne devait que sa place.

Réussir auprès de ses administrés lui semblait encore plus facile. Les habits de ville et les vestons courts, les nœuds de cravate et les chemises brodées, les bijoux et les joncs de Verdier qu'il emportait dans ses malles, sans compter son uniforme brodé, ne pouvaient pas manquer d'éblouir, d'étourdir, de fasciner, de dompter les montagnards les plus rebelles aux élégances parisiennes.

Hélas! les débuts du comte Renaud de la Renauderie ne furent pas aussi brillants qu'il l'avait espéré.

Il remplaçait un homme qui avait laissé dans l'arrondissement les meilleurs souvenirs, mais que ses relations avec les familles importantes, avec les honnêtes gens du pays, comme on disait au temps de Voltaire, avaient rendu suspect au gouvernement. La population, qui avait vu partir son prédécesseur avec regret, ne fut témoigna point à lui-même toute la sympathie désirable.

Il ne prenait point, d'ailleurs, la peine de dissimuler son dédain pour "ce trou d'Aulas." Son ennui et sa mauvaise humeur se lisaient dans ses attitudes, dans ses manières, dans son regard.

Il laissait trop voir que les visites de bienvenue, auxquelles l'obligeaient les devoirs de sa charge, étaient pour lui la plus fastidieuse des corvées. S'il lorgna, dans ces visites, avec une intention trop marquée, les jeunes femmes qui lui semblaient dignes de son intérêt, il est juste de reconnaître qu'il ne fit aucunement attention aux maris.

L'avocat Chavanon, dont il ne semblait seulement pas soupçonner la gloire départementale et à qui il ne daigna point adresser le plus mince compliment au sujet de cette éloquence qui avait valu la gloire onctueuse d'aigle des monts Cévennes, l'avocat Chavanon était furieux. Le président de la chambre des avoués, qui se trouvait en même temps le premier adjoint de M. le maire de la ville d'Aulas, eut, lui, bien d'autres raisons de se montrer exaspéré.

Ce monsieur Bedos était un petit homme replet et pâteland, sautillant et grassouillet, dont les yeux s'éteignaient disparaissaient dans l'épaisseur de ses joues rubicondes et dont le triple menton reposait, comme sur un socle, dans les vastes plis d'une éternelle cravate blanche. Madame Bedos, grande, svelte, brune, semblait l'épigramme vivante de son mari, qu'elle dominait de toute la hauteur de sa maigre personne et de son mauvais caractère.

Elle avait été cité dans tout l'arrondissement comme la reine d'Aulas et avait joui en tout temps d'un crédit illimité à la sous-préfecture. C'est à elle que les jeunes magistrats confiaient leurs fêtes, lorsqu'ils étaient encore garçons, la surveillance de l'argent administratif et des sirops électoraux.

MM. les sous-préfets s'en allaient; ils s'en allaient souvent. Madame Bedos demeurait, et, dans leurs nombreuses évolutions, les galants administrateurs se transmettaient précieusement l'un à l'autre, comme un pieux dépôt, son dévouement aimable et sa tendresse obligeante.

(A continuer.)

MATINÉE GALTON—A midi, pour les dames et les enfants—Deux opéras comiques et les sœurs LILA et ZOÉ, à l'Académie.

Le Meilleur Tonique Ferrugineux.

ELIXIR FERRUGINEUX D'ECORCE DE CALISAYA,

DE HEGEMAN.

C'est une liqueur agréable, faite de l'écorce de Calisaya et de pyrophosphate de fer; elle a toutes les précieuses propriétés du fer, du phosphore et du Calisaya, et ne contient aucun ingrédient nuisible. Il n'y a rien de mieux pour préserver des fièvres en frisson, et les médecins les plus éminents le recommandent comme un excellent tonique pour les convalescents qui ont été atteints de fièvres et d'autres maladies. Les médecins qui le prescrivent et le public qui l'achète doivent spécifier celle de HEGEMAN, car il s'offre sur le marché un grand nombre d'articles de qualité inférieure qu'on prétend être la même composition. La véritable liqueur est préparée par HEGEMAN & Co, chimistes et droguistes de New York, et se vend chez tous les pharmaciens respectables.

17 oct—3m—v&c

MATINÉE GALTON—A midi, pour les dames et les enfants—Deux opéras comiques et les sœurs LILA et ZOÉ, à l'Académie.

BULLETIN FINANCIER

Vendredi soir, 12 novembre 1869.

Le marché monétaire, proprement dit, n'a guère changé. Il y a eu, cependant, une très bonne demande d'escompte, et on se plaint davantage de la difficulté d'obtenir de l'argent, mais le taux de l'intérêt, dans les rues, est encore de 1 pour cent par mois les billets de premier ordre accompagnés d'excellentes garanties collatérales et de 1 1/4 ceux de second ordre, de 1 1/2 les billets de premier ordre sans garanties collatérales, et 1 1/2 ceux de second ordre.

—Le papier hypothécaire peut se faire à 9 1/2 à 11 pour cent par an le No 1 et 12 le No 2.

L'or a ouvert à 126 5/8 à 126 5/8 contre 126 1/2 à New York et ferme à 126 5/8 à 126 7/8. [illegible]

Le change étranger a été assez recherché; les cours d'abord plus faibles, se sont affermis avec l'or dans Wall Street. [illegible]

Dans le change américain, les transactions n'ont pas été considérables. Les cours ont légèrement fléchi. [illegible]

200 actions de la compagnie du Canal de l'Ile aux Vaisseaux se sont vendues à $2 62 1/2 et [illegible]

On ne nous a pas annoncé de ventes de billets de la ville. Les courtiers ont acheté à 21 1/2 et vendu à 23 1/2 d'escompte.

Nous cotons les actions de la banque de la Louisiane $1 10 à $1 25, de la banque de l'Etat de la Louisiane $11 — à $15 —; celles de la banque des Mechanics and Traders à $18 — à $19 00, celles de la banque du Canal à $— 00 à $— 00, celles de la banque de l'Union à $34 à $35; celles de la banque des Citoyens à $148 à $149; celles de la banque de la Nile-Orléans $42 50 à $43 00, celles de la banque du Sud à $— à $80, celles de la banque des Marchands à $— à $80; celles de la banque du Crescent City à $27 à —; celles de la banque d'Amérique à $190 à $ —; celles de la banque Germania National à $102 à $104; celles de la banque Louisiana National 90 à —, celles de la compagnie d'assurance de l'Union à $75 à $78; celles de la compagnie d'assurance Hope $75 à 80, celles de la compagnie d'assurance, Germania à $49 à —; celles de la compagnie d'assurance Commerciale $— à $—; celles de la compagnie d'assurance Factors' and Traders, $— — à $— —, celles du canal de l'Ile-aux-Vaisseaux $2 50 à $2 75; celles de la compagnie des abattoirs Crescent City à $19 à $20 00, celles du chemin de fer Pontchartrain à $— à —, celles du chemin de fer de Carrollton à $88 à $89; celles du chemin de fer des Opelousas à 25 à 50; celles du chemin de fer de Jackson $4 50 à $5; celles de la Presse à coton de la Levée à 72 à $73, celles de la compagnie du chemin de fer de la ville à $165 00 à $166, celles du chemin de fer de la rue St Charles $61 à $—; celles du chemin de fer Crescent City $78 à 80, celles de la compagnie du chemin de fer des rues Canal et Claiborne $43 00 à 46 00, celles de la compagnie du chemin de fer d'Orléans, $65 à $67, celles de la compagnie du Gaz à $154 à $155; les "Sixes" Levees de l'Etat 60 à —; "Eights" Levees de l'Etat 81 à 82. "Sixes" de l'Etat de la Louisiane, à — à 60; les anciens bonds consolidés de la ville à 72 à $74; les bonds du chemin de fer de la ville, à $68 à $70; cinq pour cent de la ville $52 à $53 sept pour cent de la ville 71 1/2 à 72, dix pour cent de la ville (coupon d'octobre) 90 à 91, bonds du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, 80 à 81. les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, — à 60.

MATINÉE GALTON—A midi, pour les dames et les enfants—Deux opéras comiques et les sœurs LILA et ZOÉ, à l'Académie.

LE NŒUD GORDIEN TRANCHÉ.—Le nœud gordien est tranché, car la machine à coudre de Wilcox & Gibbs, si longtemps désirée, a enfin fait son apparition. C'est une des grandes conquêtes du siècle.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi soir, 12 novembre 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 2100 balles à des prix plus forts. Nous cotons actuellement: ordinary 22 1/4 à — cts, good ordinary 23 1/4 à 23, low middling 23 1/4 à 23 1/2, middling à — à 23 3/4, strict middling 23 7/8 à 24 et good middling 24 1/4.

La demande a été bonne, mais les opérations ont été restreintes par la faiblesse de l'approvisionnement resté après les fortes ventes qui viennent de s'opérer et l'amélioration effectuée dans les prix a été attribuée en grande partie à cette cause et à une concurrence établie entre les acheteurs.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1er septembre 1869, bal.		770
Arrivé depuis notre dern. rap.	8979	
Arrivé précédemment	214244	223223
		223993
Expédié aujourd'hui		
" précédemment	122823	122823
Stock en mains &c		101170

SUCRE ET MÉLASSE—Les approvisionnements de ces deux articles prennent de l'extension et il a été reçu ce matin 242 boucauts de sucre, 925 barils et 25 demi barils de mélasse. La demande de sucre est bonne et presque tous les renforts arrivés se sont vendus aux prix antérieurs. Les recettes de mélasse ont été vendues, mais à une baisse de 2 c le gallon. Le sucre fair 11 1/2 c, 11 3/4 c, fully fair à prime, 12, 12 3/4 à 12 7/8 cts, seconds 11, 12 et 12 5/8 c, jaune clarifié 13 1/2 à 14 1/2 c, blanc 14 c. Mélasse inférieure 32 1/2 c, fair 72 1/2 c, 75 et 77 c, prime 78 à 80 c, strictement prime 82 c, choix 83 c le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer Mollie Able, de St Louis, est arrivé ici depuis notre revue de d'hier.

FARINE—Le marché a été calme, aujourd'hui mais pas de changement de prix. [illegible] la superfine et cotes à $5 25, la double extra $5 75, la triple extra $6 à 6 25 le baril. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 3400 barils, dont 100 de superfine à $5 20, 20, 100 et 184 do à $5 25, 75 de double extra à $575, 100 d'extra de choix à $6 40, 100 do à $6 45, 30 de triple extra, 400 et 1000 d'extra de choix à des conditions privées. 100 de triple extra à $6, 100 et 600 do à $6 25, 135 d'extra de choix à $6 50 et 20 de fine à $4 75 le baril.

MAIS—Le marché est presque dépourvu de maïs et les prix de l'article ont éprouvé une hausse sensible. Ventes, aujourd'hui de 750 sacs, dont 100 de mélangé vieux à $1 15, 250 de nouveau et 350 de blanc, vieux à $1 25 le boisseau.

AVOINE—Rare et ferme, 500 et 1000 sacs de l'article vendus à 65 c le boisseau.

SON—300 sacs vendus en magasin à $1 10 les cent livres. Les renforts frais commandent $1 15 les 100 livres.

FOIN—Rare et ferme. Le prime commande $32 le tonneau.

PORC—Le marché est calme, mais ferme à $31 25 le baril de mess. Le détail se fait à $32 le baril.

BACON—Les jambons passés au sucre sont rares et commandent 20 c la livre. Les épaules se vendent par placement à 17 1/4 à 17 1/2 c, les côtes clear ribbed 20 à 20 1/4 c, les côtes désossées 20 1/4 à 20 1/2.

SAINDOUX—23 tierçons de raffiné vendus à 18 1/4, 250 barillets pressé, à des conditions privées et 105 do à 18 3/4 c. la livre.

TOILE D'EMBALLAGE—La toile d'emballage de l'Inde continue à être en défaveur. Les commerçants la vendent 22 1/2 à 23 c la yarde de toile en rouleaux et emballés 24 à 25 c.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 13 novembre 1869.

Arrivé dans la semaine—1665 bœufs du Texas, 254 veaux et veaux d'un an, 291 cochons, 1902 moutons et 50 vaches à lait.

Vendu—2142 bœufs du Texas, 1065 veaux et veaux d'un an, 655 cochons, 2138 moutons et 24 vaches à lait.

A vendre—390 bœufs du Texas, 350 veaux et veaux d'un an, 300 cochons, 602 moutons et 30 vaches à lait.

Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	38.00	à	45 —
Bœufs du Texas, 2de qlt., par tête	25.00	à	30.00
Bœufs du Texas, 3me qlt., par tête	14.00	à	20 00
Cochons par liv., gr	10.00	à	12.00
Cochons (Stock) par tête gr	7.50	à	9.25
Moutons 1re qlt., par tête	4.00	à	5.00
Moutons, 2de qlt., par tête	—	à	3.00
Moutons, 3me qlt., par tête	—	à	2.00
Vaches à lait, de choix, par tête	80.00	à	100.00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	50.00	à	60 00
Veaux, par tête	10.00	à	13.00
Gros veaux, par tête	15.00	à	18.00
Chevres par tête	1.50	à	4.00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'Abeille,
Samedi matin, 13 novembre 1869.

Le temps d'hier a été assez doux avec un beau soleil par moments.

Les affaires sur la levée sont de plus en plus actives, chaque jour les arrivages de sucre, mélasse et coton sont plus nombreux.

Sont arrivés hier, le Mollie Able, de St-Louis; le Post Boy et le Henry Ames, de Vicksburg; le Dixie, le Francis, le Wright, le Flavella et le Gladiola, de la Rivière Rouge; le Rob Roy, des Attakapas; le H. S Turner et le T. D Hine, de la côte d'en bas.

Sont partis hier, le Post Boy et le Belle Lee, pour Vicksburg; le H. S. Turner, pour Bayou Sara, et le Crescent, pour la Côte d'en bas.

Parmi les départs réguliers d'aujourd'hui, nous signalerons aux expéditeurs et aux voyageurs le Myrtle, capitaine W. H. Brooks, lequel fait trois voyages par semaine jusqu'au Fort Jackson, paroisse Plaquemine, partant de la Nouvelle Orléans tous les samedis, mardis et jeudis à midi. M. Léo Bayhi est chargé de l'administration intérieure.

Partira aujourd'hui, à midi, le T. D. Hine, capt. S. O. Hemenway, lequel dessert la paroisse Plaquemine deux fois par semaine jusqu'à la Station Riceland, partant de la ville tous les samedis et mercredis à midi. M. O. Canton, assisté de M. Chs. Fagot, est chargé des affaires du bureau.

Nous appelons l'attention des expéditeurs et des voyageurs sur le bateau le Rob Roy, capitaine J. M. Kane, lequel prend du fret et des passagers pour la Rivière Atchafalaya; Grand River, Bayou Chêne, Pattersonville, Centerville, Franklin, Nouvelle Ibérie, Saint Martinville et tous les atterages intermédiaires. M. W. Kane est chargé des affaires du bureau et M. S. J. Pecot est préposé au fret.

Partira aussi, aujourd'hui, le B. L. Hodge No. 2, capitaine Jno. Dallerea, lequel fait régulièrement trois voyages par semaine jusqu'à Donaldsonville, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à midi, les mardis à midi et les jeudis soir à 5 heures. M. M. H. Landry est chargé des affaires du bureau et M. M. T. Nicolle et A. M. Osgood sont préposés au fret. Ce bateau prendra aussi du fret pour tous les atterrages sur le Bayou Lafourche.

Partira aussi ce soir à 5 heures, le bateau régulier le Welcome, capitaine V. B. Baranco, lequel prend du fret et des passagers pour tous les atterrages de la côte jusqu'à la station Lobdel Store, paroisse Ouest Baton Rouge. M. Allin Jurnel est chargé des affaires du bureau et MM. Ozémé Landry et C. Dean, sont tous les deux préposés au fret.

Partira aussi ce soir, à 5 heures le Henry Ames, capitaine T. P. Leathers. Ce paquebot régulier porte la malle et va à Vicksburg, où il fait connexion soit avec les bateaux de la rivière Yazoo, soit avec les bateaux de St Louis. Ce bateau prend du fret et des passagers pour tous les points intermédiaires. M. Sam Ayles préside aux affaires du bureau, et M. Charley Greer, assisté de M. F. Corcory, préside au fret.

Partira aussi ce soir à la même heure, le magnifique bateau le Frank Pargoud, capitaine J. W. Tobin, lequel recommence ses voyages réguliers de Vicksburg et Grand Lake une fois par semaine, comme par le passé. Ce paquebot partira de la Nile Orléans tous les samedis soir à 5 heures et prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères d'ici à Grand Lake, et à Vicksburg, il fera connexion avec les bateaux préposés au service des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. M. C. A. Williams s'occupe des affaires du Pargoud et M. Jas. A. Dinkins a la charge importante du fret. Nous engageons les voyageurs de la côte à profiter de l'offre du Pargoud qui prendra des passagers pour les divers points de la côte.

MATINÉE GALTON—A midi, pour les dames et les enfants—Deux opéras comiques et les sœurs LILA et ZOÉ, à l'Académie.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC.

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU

Dr. C. McLANE.

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

Toutes les mères devraient l'avoir.

Vos enfants ont-ils des vers?

Ont-ils une démangeaison continuelle au nez?

Ont-ils un appétit vorace?

Ont-ils des maux de ventre?

Ont-ils une langue sale et un goût désagréable?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête?

Ont-ils des grincements d'estomac?

Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents?

Sont-ils momentanément aveugles et sourds?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

N'est pas un candi dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre comme à une grande personne.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature de

FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL, au coin des rues Toulouse et Villeré—Nile-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé pour les marchands et les familles, une boite d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey & Co. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 2juil—et—1an

En débarquement du navire Patmos

VINS D'ESPAGNE.

20 Barriques Vin de Catalogne, 1re qualité, de la marque "Gullie Frères."

Aussi en magasin:
18 demi pipes Vin de Catalogne vieux.
120 quarts de barriques Vin fin St Vicente.
5 demi-barriques Vin fin Alicante.
8 do do veritable Muscat de Frontignan.
120 barriques Vin de Bordeaux, pour familles.
50 do do de Roussillon.
25 do Vin blanc Petites Graves.
25 do Vin fin vieux, St Georges, Porto, Sherry, Vinaigre, etc.

A vendre par J. PLAISENT
21 oct—1m No 4 rue St Louis.

Photographies—Perles de Soleil.

TRIOMPHE DE L'ART.

LE public est respectueusement invité à venir visiter la galerie du soussigné pour se convaincre de la supériorité de ses photographies coloriées et autres, ainsi que de la promptitude et avec habileté des copies et des portraits en tous genres.

La PERLE DU SOLEIL, un des plus jolis portraits est devenue sa spécialité; elle a excité une admiration générale. Avant de visiter d'autres galeries venez voir celle de

S. ANDERSON,
29 oct—3m Au No 181 de la rue du Canal.

HOTELS, RESTAURANTS, CAFES

Salon d'Huîtres
—ET—
RESTAURANT
—DE—
JANZEN,
19oct—1an No 16, rue Royale, Nile-Orléans

CAMPEMENT RESTAURANT.

72 Rue de Chartres,

AUGUSTE BAQUÉ annonce à ses amis et au public que depuis le 17 juillet, il a réduit ses prix:
Déjeuners (sans vin)......50 sous
Dîners (avec vin)......75 sous

Chambres garnies pour les voyageurs. Au premier, un grand salon. Table de 30 couverts pour repas de noces et parties privées. 23 oct—1m

Hôtel St-Charles.

CET Hôtel a été peint et mis en parfait état dans le courant de l'été. Il sera ouvert LUNDI, 4 OCTOBRE 1869.
3oct—2m O. E. HALL.

Restaurant de Paris,

32 rue Bienville,

OSCAR LEURKY, Propriétaire.
PHILIPPE FORGET, Gérant.

Pension à la semaine et au mois. Chambres garnies, bien aérées, pour habitants. 16 mai—1an

RESTAURANT COSMOPOLITE,

Rue ROYALE, No 11, entre les rues Canal et Douane, LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire. On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix. Les soupers, dîners, repas de noces, etc., y sont fournis sans délai.—Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées s'y louent par semaine ou par mois. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 14 mai—1an

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST-CHARLES, NO 19,
Nouvelle-Orléans.
Entre les rues Commune et Canal.
D. M. STELLA,
4v 1an Propriétaire

BISMARK

CE fameux établissement dont la vogue ne cesse de s'accroître, est foulé tous les soirs par les amateurs de BONNE BIERE.
DE JEUX D'ECHECS,
DE CARTES,
DE DOMINOS, ETC.
Concert tous les soirs.
Restaurant à la carte 9 mars 1an Mat., JD

THEATRES, CONCERTS, BALS

Théâtre de l'Opéra.

SAMEDI, 13 NOVEMBRE 1869.

Première représentation de

LA DAME BLANCHE,

Opéra-comique en 3 actes, de Boieldieu.

Les portes s'ouvriront à 6 1/2 et le spectacle commencera à 7 heures. Le Contrôle est ouvert tous les jours, de 9 heures du matin, à 4 heures P. M.

PRIX DES PLACES, réservées pour les abonnés et invités. Stalles d'orchestre, $2 00. Parquets, $1 50. Loges grillées ou Baignoires $2 00. Loges découvertes ou grillées, premières $2 00. Fauteuils seconds $2 00.

TROISIEMES et QUATRIEMES, pour le public. Troisièmes fauteuils, 75 cents. Troisièmes 50 cents. Quatrièmes 50 cents.

Un escompte sera alloué aux abonnés qui prendront une loge pour deux représentations par semaine.

Académie de Musique

LUNDI, 8 NOVEMBRE

OPERA ANGLAIS.

La Direction annonce avec plaisir qu'elle vient de contracter, pour un court espace de temps—deux semaines seulement—un engagement avec la célèbre

Troupe d'Opéra-Comique

DE

SUSAN GALTON

QUI DONNERA

DES SERIES D'OPERAS-COMIQUES.

La Direction s'est également assuré les talents DES SŒURS DELAVE, Mlles LILA et ZOÉ, Remarquables par leurs grâces, leur adresse et l'audace qu'elles montrent dans leurs EXERCICES AERIENS SURPRENANTS ET EMOUVANTS, SUR LE DOUBLE TRAPEZE ET SUR LE TRAPEZE VOLTIGEANT.

6 nov

Cirque CRESCENT CITY.

DIRECTEUR........ C. W. NOYES.

Trois Jours Seulement!

AU COIN DES RUES ORLEANS ET BOURBON,

A partir de lundi, 15 novembre,

LA PLUS BELLE COMPAGNIE DU MONDE!

LE CIRQUE DE L'EPOQUE.

13 nov

Encore de retour!

LE CIRQUE
—ET—
LA MENAGERIE

De la Nile-Orléans,

—DIRIGES PAR—

Le Col. C. T. AMES,

APRES avoir accompli avec succès une excursion par chemins de fer, et passé par les principales villes des Etats-Unis, est de retour et ouvrira son Cirque et sa Ménagerie,

AU TIVOLI CIRCLE,

Durant une semaine seulement, à partir de LUNDI, 8 NOVEMBRE.

Et donnera deux représentations chaque jour,

A MIDI ET LE SOIR, à 7 heures et demie.

Les exercices seront des plus attrayants et très amusants; la plupart entièrement nouveaux.

Quand une semaine des exercices de la célèbre artiste équestre

MILLIE TURNOUR.

Pour les divers détails, voir les programmes.

C. T. AMES............Directeur et Propriétaire.
Capt. J. L. BRESSE et HARRIS............Trésoriers.
Capt. J. KINSLOW............Conducteur.
H. J. LEECH............Agent
6 nov—4t

PATINS A ROULETTES

PATINAGE,

ECOLE D'INSTRUCTION,

DANS LA

SALLE DU MECHANICS INSTITUTE,

OUVERTE tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, de 10 heures du matin à 1 heure de l'après midi, exclusivement pour les dames.

Assemblée de 7 heures et demie à 10 heures du soir, tous les soirs—Messieurs et Vendredis excepté le samedi et le dimanche.

Les soirées sont pour les messieurs les Mardis et les Jeudis de 7 heures à 10 heures.

MATINÉE DU SAMEDI,

pour les enfants, de 9 heures du matin à midi.

Prix d'entrée, 25 cents.

M. ST CLAIR,

le patineur renommé, donnera des

LEÇONS GRATIS

et donnera, tous les soirs, le spectacle de la

PATINAGE DE FANTAISIE

L'entrée pour les dames et les enfants, le matin et l'après midi, gratis.
Prix d'entrée, le soir, 50 cents.
Pour les enfants, le soir, 25 cents.
Usage de patins, 25 cents.

E. D. LAWRENCE & CO.
5 nov—1m

Mme AMELIE BOURGEOIS,

Premier Prix du Conservatoire de Paris.

PREMIERE CHANTEUSE du Théâtre Lyrique et de la Haye et de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'offrir ses services au public pour des LEÇONS DE SOLFEGE, DE CHANT ET D'ACCOMPAGNEMENT.

S'adresser rue d'Orléans, No. 106, entre les rues Royale et Rempart, au premier. 5oct—3m

Troisième Anniversaire.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ

—Donné par la—

Société de Bienfaisance Mutuelle DU PELICAN,

SAMEDI, LE 4 DÉCEMBRE 1869,

AU ODD FELLOWS' HALL,

Pour la Construction d'une Tombe.

DIRECTEURS

[illegible]

Aucune dame ne sera admise sans une carte personnelle.

Il ne sera plus émis d'invitations pour dames après le 1er décembre.

On peut se procurer des invitations en s'adressant à la librairie de J. A. Jaquet, 139 rue Royale; à Jos. Colin, chez S. N. Moody, coin Canal et Royale; à Paul Lacoste, chez P. Pinet, 117 Canal street; à J. R. Ducros, libraire City Hall; à F. L. Fazende, chez M. R. Hagerty, 133 Canal street; à D. Bienvenu, pharmacien, coin Tremé et Dumaine.

Pour la location de la barre et du restaurant s'adresser à la librairie de J. A. Jaquet, 139 rue Royale.

L'orchestre est sous la direction de Chs. Yaeger.

Prix du Billet............$3 00.

31 oct

Second Grand Bal

Paré, Masqué, Travesti et avec insignes,

—Donné par le—

CONCLAVE IONIE NO. 11.

S.: W.: M.:

A LA SALLE DU "DEUTSCHE COMPANY."

Encoignure Bienville et Passage de la Bourse,

Au Bénéfice du Fonds destiné à l'achat d'une TOMBE,

SAMEDI, 27 Novembre 1869.

DIRECTEURS: Hon. Alex. Dimitry, Passé Grand Chef;—M. A. Calogne, Passé Grand Chef;—Hon. Anthony Sambola, Suprême Chef;—W. F. Fitzgerald, Grand Chef;—A. L. Tissot, J. R. Ducros, Richard Lambert, T. Dugas, H. Castellanos, Docteur Berjot.

COMITÉ D'ARRANGEMENT.—Eliacin Lévy, Président;—Gabriel Barbier, F. A. Louis, Léon Palas, V. Schehr, A. L. Tissot, A. Pons.

COMITÉ D'INVITATION:—E. A. Louis, Président;—T. Nunez, A. Dumaine, J. R. Ducros, E. Weisber, A. Hébrard, A. Pons.

COMITÉ DE RECEPTION.—J. M. Gressy, Président;—E. Mondiegt, J. Lladó, A. Mello, J. Lalaple, H. Vauquelin, S. Arnoult, R. Lambert, Maldonee, Murat, Vautier.

COMMISSAIRES:—Michel George, Président;—Michel Pons, R. Barbier, E. Chopin, Seischnayder, A. Thro, P. Doreto, André Pons.

Les invitations pour Dames peuvent s'obtenir en s'adressant aux endroits suivants:

M. A. Calogne, chez A. D. Grieff, 50 et 52, Vieille-Levée.

E. A. Louis, chez Daulger, 163 rue du Canal.

G. Barbier, chez M. Nitty, 7, rue du Camp.

E. Levy, Bureau de la Renaissance, 48, rue Conti.

Léon Palas, 18, rue St Philippe

Les propositions pour tenir la barre, le restaurant et le vestiaire seront reçues par tous les membres du comité d'arrangement jusqu'au 21 novembre.

Il ne sera plus émis d'invitations pour dames après le 25 novembre.

PRIX DU BILLET, $2 00.

21 oct—21 oct, au 27 nov

Quinine. Quinine.

A VENDRE en douane et en magasin,

5000 ONCES QUININE de marques recherchées. P. J. HART & Co.,

Nos. 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

En magasin et attendu,

OPIUM GOMME,

BLUE MASS,

BI-CARBE DE SOUDE,

A vendre en douane et en magasin par

P. J. HART & Co.,

12 oct Nos. 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

MANUFACTURE DU SUD.

JOHN NORWOOD,

Fabricant et Marchand de Bottes et de Souliers,

No 180 de la rue du Canal, près Dryades, Nouvelle-Orléans.

Il prend, sans retard, les mesures des dames, des messieurs et des enfants. 1avril—1an

GLYNN & WINTZ,

9............RUE DU CAMP............9

Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants. Chaussures faites et Chaussures sur commande. Les meilleurs ouvriers et d'excellents matériaux sont employés.

Agents du Vernis-Bronzé de Uahill.

On a toujours en magasin la célèbre forme anglaise de Day & Martin. 7 mars—1 an

Avis aux Planteurs Sucriers.

LA MANUFACTURE "CRESCENT CITY"

De Barils à Mélasse.

Nos. 59, 61, 63, 67 et 69 de la rue St-Joseph, Nile-Orléans.

AYANT un jeu complet des dernières machines perfectionnées pour la manufacture de barils, nous sommes prêts à faire par jour, de deux cents à trois cents barils à mélasse, plus solides et mieux confectionnés que ceux des prix réduits et les ferons à cercles de fer ou de bois, et au gré des acheteurs.

Nous invitons les personnes intéressées à ce genre d'industrie à venir examiner notre stock et s'assurer des facilités que nous possédons, avant d'envoyer leurs commandes ailleurs.

Les ordres laissés à l'entrepôt, de visiteurs de R. Marsh, Demmas & Co., au coin des rues Carondelet et Gravier, seront exécutés sans délai.

E. F. WALLICHS & Co.,
12juin—6ms D. M. HOLLINGSWORTH

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CHAS. T HOWARD............Président

Loterie de Numéros Simples.

GROS LOT:.....$30,000.

Classe M.

Tirage, le SAMEDI, 20 Nov. 1869 à la Nile-Orléans.

—PLAN—

10,000 Billets............254 lots gagnant

1 lot de $30 000 soit	$30,000
1 lot de $10,000 soit	10,000
1 lot de $6,000, soit	6,000
10 lots de $1,000 soit	$10,000
50 lots de $200 soit	$10,000
164 lots de $100, soit	$16,400

LOTS D'APPROXIMATION.

9 lots de $200 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $30,000, soit...... $1,800

9 lots de $100 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lots de $10,000, soit...... $900

9 lots de $100 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera les lots de $6,000, soit...... $900

254 lots s'élevant à............$86,000

Billet entier $12; demi-billet, $6; quart de billet $3; huitième de billet, $1 50.

Explication des lots d'approximation.

Les neufs unités restantes de la même dizaine de numéros qui gagneront les trois premiers lots (hétéro) auront droit aux 25 lots d'approximation. Exemple: si le billet No 1,246 gagne le lot de $30,000, les billets Nos 1,241, 1,242, 1,243, 1,244, 1,245, 1,247, 1,248, 1,249 et 1,250 auront chacun droit à $200. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000 les billets Nos 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront chacun droit à $100. Si le billet No 450 gagne le lot de $6,000, les billets Nos 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront chacun droit à $100 et ainsi de suite conformément au susdit plan.

Les lots sont payés en plein, sans déduction.

Les demandes de billets doivent être adressées à

CHAS T. HOWARD, président,

Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nile-Orléans.

30mars—

MANUFACTURE A VAPEUR

De Châssis, Persiennes et Portes,

ENCOIGNURE ST-CHARLES ET CLIO,

NOUVELLE-ORLEANS.

GEO PURVES, Propriétaire.

La Manufacture du Sud à meilleur marché.

IMMENSE REDUCTION DE PRIX.

CHASSIS à 8 sous la paire et au-dessus.
CHASSIS vitrés, à $1 75 la paire, et au-dessus,
PERSIENNES à $2 40 la paire, et au-dessus,
PANAUX DE PORTES, à $3 50 et au-dessus.

Tout le travail est fait en bois de cyprès, coupé à la bonne saison.

On pourra se procurer des listes de prix détaillés, à la Manufacture, qui en expédie sur demande, sans frais de poste. 1août—3m

La célèbre nouvelle machine à coudre de Singer, pour les familles.

Le succès est la meilleure preuve de supériorité

PLUS de trente-un mille de ces machines ont été vendues du 1er janvier au 1er juillet 1869. Ce nombre excède celui qu'ont vendu toutes les autres Compagnies de machines à coudre.

Si chaque machine ne satisfait pas l'acheteur, la maison en remboursera le prix d'achat.

JOHN McNULTY,

Au No 7 de la rue du Camp—Nile-Orléans

9sept—3m

Julius Loeffler,

(Successeur de CHAS. LOEFFLER.)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,

et fabricant

D'Installations de Gaz, etc.—Dépôt de la manufacture de Tucker.

Candélabres, etc, en fer fondu.

No 12, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

25 août—1an Nouvelle-Orléans.

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts en vente à des prix bas prix.

Les ordres sont l'objet d'une attention particulière. 19juillet—1an

HUILE DE CHARBON.

Huile de Charbon double-raffinée, non-explosible.

Cette belle huile supérieure brûle dans les lampes portatives de toute espèce et les installations de gaz.

Huiles No 1, de Virginie et du Kentucky, garanties à l'épreuve de l'explosion.

LAMPES,

BECS DE GAZ,

CHEMINÉES ET MECHES

Aux plus bas prix des vendeurs en gros.

A. BOUCHARD,

29 sept—1 an V&C Rue Tchoupitoulas, No 4

H. F. GIVEN,

11......RUE DE L'UNION......11

COURTIER DE SUCRE ET DE COTON

—ET—

NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

1juin—6m Nouvelle-Orléans

MEDECINS.

MEDICAMENTS GRATIS.

Nouvelle Pratique Médicale.

LE Docteur F. JEGOU, pratiquant la médecine avec un succès depuis quinze ans en cette ville, a l'honneur d'informer ses clients et le public qu'il vient d'établir un cabinet de consultation à la pharmacie angle Piazza et Dauphine. Les malades qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront traités soit à forfait, soit par consultations ou par visites à domicile, sans avoir aucune espèce de médicaments, avec cette différence que les malades n'auront rien à payer pour les remèdes et qu'il ne fournira qu'à la fin du traitement. Toutes les ordonnances seront exécutées par M. CLAVEL, un des plus habiles pharmaciens de la ville, coin des rues Orléans et Bourbon. Consultations de midi à deux heures, gratis pour les pauvres.

Résidence, rue St Pierre, au coin de la rue Royale. 27 oct—3m

CHANGEMENT DE DOMICILE,

LE DOCTEUR BERJOT

A transféré sa résidence

Rue Ste-Anne No 127,

Entre Dauphine et Bourgogne.

Consultations de midi à deux heures. 28oct—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE DOCTEUR ORIARD

A transféré sa résidence

Encoignure Orléans et Dauphine.

Consultations de midi à deux heures. 26 oct—1m

LE Dr. JULES HOMBERGER,

Ancien chef de Clinique du Dr. Sichel, à Paris.

OCULISTE.

140............RUE DU CANAL............140

Consultations de 11 à 2 heures.

DR. PERRIER,

244............DAUPHINE............244

entre Ursulines et St-Philippe.

NOUVEAU et infaillible procédé pour la guérison de toutes les maladies de peau, dites incurables, du Tétanos, des Panaris, Cancers, Fistules, Chancres, Hémorroïdes et tumeurs de toutes sortes.

Consultations de 7 à 10 heures A. M., et de 2 à 6 heures P. M. 6 oct—1m

AUX DAMES.

LE DR. URBAN, qui exerce la profession de médecin depuis trente-cinq ans, annonce respectueusement aux dames de la Nouvelle-Orléans qu'il se consacre exclusivement au traitement des maladies des femmes. Quelle que soit la nature du mal, il opère la guérison qu'il permet. Il guérit promptement des fistules, des hémorroïdes et de la faiblesse nerveuse, de toutes les maladies de la matrice, des menstrues, etc. Les consultations sont strictement confidentielles.

Le cabinet du Docteur est à l'angle Nord-Est des rues Remparts et Douane. L'entrée est au No 195 de la rue de la Douane. 27 mai—6m

R. A. LANDRY,

De la Faculté de Paris,

60 Rue Dumaine, encoignure Royale, 60

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.

LE Dr. Landry a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la

MEDICATION HYDROTHERAPIQUE

douches froides, sudation suivie de douches froides. Ce traitement, particulièrement efficace dans une foule d'affections de longue date qui ont résisté à tout traitement par les médicaments, est spécialement applicable aux cas de rhumatisme, goutte, gravelle, névralgies, fièvres intermittentes, paralysies, dyspepsie, maladies du foie, diarrhées et dysenteries chroniques et à toutes les maladies particulières au sexe féminin. Dans certaines cas déterminés, ce traitement peut être suivi à domicile.

Consultations de 2 à 3 heures P. M. 8juin—1an

Le Dr. LUKE

TRAITE toutes les maladies secrètes, la Syphilis sous toutes ses formes, fait disparaître les mauvais effets du mercure, guérit de la spermatorrhée, et de l'abus des forces de la nature. Les maladies auxquelles les dames sont sujettes sont l'objet d'une attention spéciale. Les salons sont disposés de telle sorte que les malades ne se voient pas. Le cabinet du Docteur est au No 150 de la rue Bienville. 7 avril—1 an

Habillements faits ici.

CHARLES LAMM,

192 et 194......rue Poydras......192 et 194

OFFRE, au plus bas prix du marché, des Habillements d'automne et d'hiver pour hommes et jeunes garçons. Egalement, Lingerie de messieurs; Malles et Valises, Chapeaux et Casquettes des derniers genres et à meilleur marché que dans aucun magasin de chapeaux. Il fait le linge sur commande. 5sept—3mVC

Avis de Société.

MR. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM.

Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 162 rue Gravier, et No 13 rue Union, vis-à-vis l'hôtel St-Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous genres, pour le marché de cette ville.

J. A. LUM
FRANK H. HOOKER
18déc—1an

J. F. DITTRICH,

ARMURIER.

89........RUE DE CHARTRES........89

A l'honneur d'informer les chasseurs qu'il vient de recevoir un bon assortiment de magnifiques fusils à deux coups, provenant des meilleures manufactures d'Allemagne, de France et d'Angleterre.

Le public trouvera aussi dans son magasin un assortiment complet d'armes à feu de toutes espèces. Réparations faites à bas prix et garanties. 20oct—1m

AVIS.

M. SAGET annonce à ses amis et au public qu'il est de retour d'Europe avec un bel assortiment D'ARMES A FEU DE SA FABRIQUE de même que de ses cheminées de fusil si avantageusement connues des chasseurs et qu'il offre à des prix modérés.

22 août—3m 198 Chartres.

E. HEATH,

Marchand d'Articles de Tapissiers, de Tapisserie et d'Etoffes à Rideaux,

No. 99 de la rue du Camp.

Stores, Corniches, Franges, Guimpes, Cordes, Glands, Damas.

Brocatelle, Peluches, Chintz, Dimity et Etoffes à raies, Crin, Mousse, Crin bouclé, Coutils à Matelas, Matelas, Ressorts.

Ressorts à Sofas, Chaises et Matelas,

Tableaux, Cadres de Tableaux, Cordes. Glaces sans cadres, etc. etc. etc. 4avril—1an

A la Selle Anglaise.

F. GIEFERS,

94........RUE ST-CHARLES........94.

FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames. Importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure.

Prix modérés. 7janv—1an

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

20 fév—1 an 16 & 18.......ST-LOUIS STREET.......16 & 18

VENTES JUDICIAIRES.

JOHN CARRAU vs ELIZABETH SOMMER (ELIZABETH NILL, veuve de JOS. TH. JOERGER, aujourd'hui épouse d'HERMANN SOMMER.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21,57.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze de décembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Deux terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Fulton, Huitième et Neuvième, désignés par les numéros treize et quatorze d'après un plan dressé par E. Boisson, arpenteur, le 10 de juin 1841 et déposé en l'étude de Wm Christy, ci-devant notaire public en cette ville, et sur le No vingt-deux au livre de plans No deux.

Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds et quatre pouces et trois quarts de pouce de face à la rue Chippewa, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le No quatorze forme l'angle des rues Chippewa et Huitième.

Ensemble, avec les bâtisses qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse de la manière suivante, savoir: Par décret de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu dans l'affaire de la succession du dit Joseph Toerger, No 28,737, des dossiers de la dite Cour, la dite propriété a été adjugée à la défenderesse comme veuve en communauté de ce feu Joseph Toerger, lequel en avait fait l'acquisition de John Oate, suivant acte au rapport de J. Cohn, notaire public en cette ville, en date du 13 de juin 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

9 nov—1 12 26—4 11 déc

INSTITUTIONS

Jefferson Academy.

123............RUE CONTI............123

Entre les rues Dauphine et Bourgogne,

DIRIGEE PAR

G. J. LORD.

CET établissement, depuis longtemps connu du public comme une des principales institutions du Sud, est de nouveau ouvert et prêt à recevoir les élèves. [illegible]

Les parents qui désireraient y placer leurs élèves sont priés de venir faire inscrire leurs noms, attendu que les classes seront arrangées dans le plus court délai possible. 9 nov au 6 du 23x 30—dec 7-14 21au28

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,

SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 21août—1an

Collège Classique et Commercial,

133......RUE QUARTIER......133,

Entre Remparts et Bourgogne.

Directeurs:

Edw. C. HAYDEL—Chs. BLÉTON.

LES pensionnaires seront l'objet des soins les plus assidus.

Cours classique et commercial complet en anglais et en français. 31janv—1an.

Leçons de Musique.

JOS. A. DAWSON, trois fois lauréat au Conservatoire de Bruxelles, étant de retour à la Nouvelle-Orléans, se chargera de donner des leçons de piano et d'harmonie. On pourra le voir tous les jours chez lui, au No 377 rue des Remparts (Amour), entre Espagne et Enghien, chez Blackmar, rue du Canal, No 164, de 1 heure à 2 heures P. M. 16 oct—1m

Mlle Octavie Labranche

ANNONCE respectueusement au public qu'elle ouvrira un

PENSIONNAT ET EXTERNAT

DE DEMOISELLES,

le 4 OCTOBRE, au No 464 de la rue du Camp

3oct—3m

Prospectus du Collège de l'Immaculée Conception.

à la Nile-Orléans.

CETTE Institution littéraire incorporée par l'Etat de la Louisiane et autorisée à donner des degrés est dirigée par les Pères de la Société de Jésus. Les bâtisses sont bien adaptées aux besoins d'un Collège. [illegible]

Les cours embrassent le grec, le latin, le français, l'anglais, l'allemand, la poésie, la rhétorique, l'histoire, la géographie, les mathématiques, l'astronomie, la philosophie, la tenue des livres et les branches ordinaires du commerce. [illegible]

Conditions—Cours, scolaire, d'avance, en monnaie courante des Etats-Unis, 2 mois $20

Les études recommenceront le 4 octobre.

F. GAUTRELET, S. J.,
Président.

11sept—1m

Institution G. H. GORDON

CETTE Institution sera ouverte de nouveau au No 142 de la rue des REMPARTS, entre Toulouse et St Pierre, près la Place Hamilton, le 1er octobre. [illegible]

Pensionnat de jeunes Demoiselles

DIRIGÉ PAR Mme V. CARNATZ.

No 287, rue Dryades, vis-à-vis Première.

MME CARNATZ a l'honneur d'informer les parents que la réouverture des classes aura lieu le premier lundi d'octobre. [illegible]

Travail libre—Bourse et Enregistrement de Terres.

COIN DES RUES LAFAYETTE ET NILE-LEVEE.

LES Commissaires d'Enregistrement ont établi une Bourse de Travail sur la libre... [illegible]

[illegible]

Travailleurs Chinois.

NOUS avons mis pied à terre pour les ordres, pour l'importation de Travailleurs Chinois et avons nommé MM. JOHN WILLIAMS & SONS pour agents. [illegible]

KOOPMANSCHAP & CO.

Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1869.

A NOS PLANTEURS.

LA seule source positive de fortune, au Sud, actuellement, est la culture du sol. On ne pourra jamais arriver à en tirer la terre, sans une abondance de travailleurs sur lesquels on puisse compter. Avec ces travailleurs, nous croyons aussi indépendants, aussi prospères que par le passé. [illegible]

En acceptant cette position, nous espérons pouvoir aider les planteurs à se procurer de bons laboureurs de Chine. [illegible]

Les travailleurs seront tenus, par contrats, de rester [illegible]

14 oct—1an JOHN WILLIAMS & SONS.

Chaudières à sucre du Tennessee

"Old Stacker Iron Works".

UN assortiment complet provenant de cette célèbre manufacture, ainsi que de gueules-de-fourneau et grilles de différents modèles.

Les habitants et facteurs sont priés d'envoyer leurs ordres pendant que les rivières sont navigables.

Seul agent, E. F. LAVILLEBEUVRE,

Marchand-Commissionnaire,

22juil—au31déc 16, rue Union

DENTISTES

Dentiste.

Le DR. N. P. GODFREY, dentiste, étant de retour à la Nile Orléans a transféré son cabinet au No 5 de South street du côté Ouest de l'Eglise du Dr. Palmer côté Sud de la Place Lafayette, à une porte de la rue St-Charles. 3nov—1m

Le Dr. J. S. Knapp,

CHIRURGIEN DENTISTE,

Au No. 15 de la rue Baronne, près Canal, étant, depuis plus de vingt ans, dentiste résident à la Nouvelle-Orléans, ses nombreux clients et ses confrères témoigneront de son mérite comme opérateur.

13 oct—au 13 nov

Le Docteur H. Laurence,

DENTISTE,

EST de retour à la Nouvelle-Orléans. Son cabinet est au No. 176 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

5 oct—1m

$20 Seulement 20

LE DR. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20.

Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures, au cabinet du Dr. L. Duperron, 66, rue Bienville, encoignure Royale.

Extraction des dents sans douleur. 3 août—1an

Dr. MALONEY

DENTISTE,

No 203 rue St-André, près Magasins.

(Quatrième District).

ANNONCE à ses amis et au public qu'il pose des râteliers à $25. Il arrange les dents gâtées de telle sorte qu'elles deviennent saines et durent pendant des années. Le dentiste des enfants sont de sa part l'objet de la plus grande attention. Le Dr. MALONEY A REMPORTÉ LE PREMIER PRIX—une médaille en or—pour le meilleur ratelier fait en Louisiane. Il refait les vieux rateliers et garantit son travail. 21mai—1an

Changement de domicile.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

130......RUE DU CANAL......130

entre St-Charles et Carondelet, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent; ou du vulcanite à des prix modérés.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

Extraction de dents sans souffrance au gaz hilarant ou protoxyde d'azote.

2 mai—

Le Dr. CHARLES E. KELLS

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lopes.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

14mars—

V. OEMICHEN, L. B. POTHIER,

Successeur de Wm Armstrong, de l'ancienne maison Pothier & Faucheux, et de l'ancienne maison McLaurie, Pothier & Co.

OEMICHEN & POTHIER,

Importateurs et marchands de QUINCAILLERIE étrangère et américaine, coutellerie, fusils, outils de charpentiers et de tonneliers, peintures, huiles, verres, cordages, &c, &c.

Au coin des rues Bienville et Vieille-Levée, Nile-Orléans, Lne.

8 octobre—6m

En débarquement du steamer SAXONIA.

3 boîtes opium de Smyrne, première qualité, A vendre, en douane et en magasin, par P. J. HART & Co.,

20 oct Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

JAMES D. AUGUSTIN, JULIEN MICHEL, EML. BURTHE
Avocat et Not. Pub. Avocat. Not. Pub.

AUGUSTIN, MICHEL & BURTHE,

AVOCATS ET NOTAIRES.

Au No 11 de la rue Carondelet—Gallier's Court, Nile-Orléans, Louisiane.

Ils exercent également leurs professions dans toutes les paroisses de l'Etat. 30 sept—3m

VENTES JUDICIAIRES.

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. PATRICK K. O'CONNOR.

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,118—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 13 novembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville (connu comme propriété de batture), dans l'îlet No. Quatre A borné par les rues Lafayette, Girod, Delta et Front désigné par le No. Trois du dit îlet, suivant le plan dressé par L. H. Pilié, ci-devant voyer de la ville, daté du 21 mai 1866 et déposé en l'étude de W. J. Castell, notaire public en cette ville, pour recours.

Le dit terrain mesure vingt quatre pieds trois pouces de face aux rues Delta et Front, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds et trois lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la ville de la Nouvelle-Orléans, suivant acte au rapport du dit notaire Castell, en date du 21 juillet 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1o La somme de quatre cent vingt-six piastres et soixante-six cents deux cent (426 66 2/3) montant de la réclamation de la demanderesse avec intérêt sur la dite somme, au taux de six pour cent l'an, depuis le 2 juin 1866 jusqu'au 2 juin 1869 et de huit pour cent l'an depuis le 2 juin 1869, jusqu'au jour de la vente, cinq piastres frais de copie d'acte et les frais d'instance, comptant, au moment de l'adjudication. 2o L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence du montant de son enchère), le paiement de deux billets garantis par hypothèque du vendeur sur la dite propriété, souscrits par le défendeur à son propre ordre et par lui endossés, datés du 2 juin 1866, l'un de pareille somme de quatre cent vingt-six piastres et soixante-six cents deux tiers (426 66 2/3), et l'autre de la somme de deux cent treize piastres et trente trois cents et un tiers, (213 33 1/3), tous deux payables à quatre ans de date et portant intérêt au taux de six pour cent l'an de la date jusqu'à échéance et après cette époque au taux de huit pour cent l'an, depuis la dite échéance jusqu'à parfait paiement. 3o Et la balance du prix d'adjudication, s'il y avait, comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

12 oct—12,21 30—nov 6 13

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Samuel Barnes.

QUATRIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 23,112—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt de novembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville (connu comme propriété de Batture) dans l'îlet D. A borné par les rues de la Douane, Crossman, Front et Wells, désigné par le No. Quatre du dit îlet, suivant plan dressé par L. H. Pilié, ci-devant voyer, daté du 21 mai 1866 et déposé en l'étude de W. J. Castell, notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure vingt-quatre pieds onze pouces et deux lignes de face aux rues Wells et Front sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite, de la Ville de la Nouvelle-Orléans, suivant acte au rapport du dit notaire Castell, en date du trois juillet 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS—1o La somme de Treize-cent-vingt piastres (1,320 00) avec intérêt sur la somme de Six-cent-soixante piastres (660 00) au taux de six pour cent l'an, depuis le 6 de juin 1866 jusqu'au 6 de juin 1869 et depuis le dit 6 de juin 1869 au taux de huit pour cent l'an jusqu'au jour de la vente, et aussi intérêt sur la somme de Six-cent-soixante piastres (660 00), au taux de six pour cent l'an depuis le 6 juin 1868 jusqu'au 6 de juin 1869 et depuis le 6 de juin 1869 au taux de huit pour cent l'an jusqu'au jour de la vente. Cinq piastres frais de copie d'acte, et les frais d'instance, comptant au moment de l'adjudication.

2o L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence du montant de son enchère), le paiement d'un billet garanti par hypothèque du vendeur sur la dite propriété, souscrit par le défendeur, à son propre ordre et par lui endossé, daté du 6 de juin 1866 de la somme de Six cent-soixante piastres (660 00) payable à quatre ans de date et portant intérêt au taux de six pour cent l'an de la date jusqu'à échéance, et après cet époque au taux de huit pour cent l'an depuis la dite échéance jusqu'à parfait paiement.

3. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y avait, comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

20 oct—20,29—nov 6 13 20

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. la Demoiselle CELINA DESLIX.

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No. 23,147—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt de novembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain, situé dans le Deuxième District de cette ville, rue des Ursulines, entre celles Royale et Bourbon, désigné par le No. quatre sur un plan dressé par L. Bringier, ci-devant arpenteur, daté du 18 septembre 1833 et déposé en l'étude de O. de Armas, notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure, mesure américaine, vingt-huit (28) pieds de face à la rue des Ursulines sur cent cinquante-neuf (159) pieds six (6) pouces de profondeur. [illegible]

[illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

2 oct—2 29 oct—6, 2,20 nov

ALEXANDRE McNEIL vs MICHEL J. HALCK.

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 24,8[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, six de décembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville désigné par le numéro Dix-sept de l'îlet numéro Trois, borné par les rues Terpsichore, Dryades, Hercules et Ecuteros. [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

4 nov—4 13 20 29—dec 6

ARNOLD WEBER vs MICHAEL JORDAN.

SEPTIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 2,0[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt novembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit—

1. Deux portions de terre situées à McDonoghville, en cette paroisse, et étant une fraction du terrain original désigné par le numéro Neuf de l'îlet No Quatorze. L'une des dites portions de terre mesure quarante-quatre pieds de face à la rue Madison, sur soixante pieds de profondeur, mesure française et forme l'angle des rues Madison et Jackson, et l'autre portion de terre mesure trente-huit pieds de face à la rue Madison sur soixante pieds de profondeur, mesure française.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Ce te propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite d'Henry Michon, procureur fondé d'Adolphe Jourdain, suivant acte sous signatures privées, en date du 29 de juillet 1762, annexé à un acte au rapport de James Graham, notaire public en cette ville, en date du 26 janvier 1863.

2. Un terrain situé à McDonoghvill en cette paroisse, à l'angle des rues Madison et Jackson et désigné par le No Neuf de l'îlet No Quatorze, et mesurant soixante pieds de face à la rue Jackson, sur cent-vingt pieds de profondeur et face à la rue Madison.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite d'Henry Michon, procureur fondé d'Adolphe Jourdain, suivant acte sous signatures privées, en date du 29 de juillet 1862, annexé à un acte au rapport de James Graham, notaire public en cette ville, en date du 26 janvier 1863.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19oct—19 28—5,13 20 nov.

S. MAGNER, agent, vs CHARLES DE LASSUS

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 18,946—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt de novembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro treize de l'îlet numéro Six, borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Dumaine et St Philippe, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, arpenteur, le 7 avril 1852 et déposé en l'étude de Joseph Cohn, notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure, mesure américaine, trente-sept pieds de face à la rue Dumaine, sur cent soixante-quinze pieds sept pouces sept lignes et trois de la ligne limitrophe du numéro cent quatorze, cent soixante-quinze pieds onze pouces six lignes de profondeur sur la ligne de l'opposite, du côté de la rue Dorgenois, et trente-sept pieds de largeur derrière.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Raphaël Palmparé, suivant acte au rapport de Selim Magner, notaire public en cette ville, en date du 28 mars 1851.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19oct—19 28—nov 5,13,20

S. FIELD & Co., vs. J. B. MAILHE & A. L. FOREE.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 9,[illegible]6—En vertu d'un writ de fieri facias contre J. B. Mailhe, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, vingt de novembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Deux terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, White, Dumaine et St-Philippe et désignés par les numéros Dix-neuf et Vingt, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté du 17 de janvier 1859 et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire public en cette ville.

Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun, mesure américaine, vingt-neuf pieds huit pouces et sept lignes de face à la rue Broad, vingt-neuf pouces et quatre lignes en arrière, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la ville de la Nouvelle-Orléans, suivant acte au rapport du dit notaire Bouny, en date du 3 mars 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

19oct—19 21—5,13,20nov

Avis aux jardiniers et aux planteurs

Graines de jardinage, de Landreth.

Récolte de 1869.

Le soussigné a, en magasin, un grand assortiment complet de graines de jardinage d'automne et d'hiver sur lequel il appelle l'attention de ses amis et du public.

On trouvera également chez lui un fort lot d'oignons et d'échalotes de Bosses. Les marchands de la campagne peuvent s'y procurer des paniers par douzaines, contenant et milliers, pour la détail.

H. HAFNER, au No 105 de la rue St-Charles, en face du théâtre St Charles. 28juillet—8m

W. A. MAUPAY,

Frère de feu D. MAUPAY.

A ouvert son nouveau magasin de Graines au No 176 de la rue Gravier, entre Magasins et Tchoupitoulas.

On y trouvera les meilleures qualités de toutes les principales variétés de GRAINES de Jardin et de champs, plantes végétales, etc, etc, qui sont vendues, en gros et en détail, à des prix raisonnables.

2 nov—1ms

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

Très agréable résidence au Faubourg Tremé, avec un magnifique terrain, situés dans la rue Dumaine, entre les rues Roman et Prieur, et en face desquels passent les chars de la ville.

PAR G. DE FERIET, Encanteur, Bureau, No. 50 de la rue Royale—SAMEDI, 13 novembre 1869, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique—

Un terrain situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, St Philippe, Roman et Prieur. Le dit terrain a, au pied américain, 32 pieds 8 pouces de face à la rue Dumaine, sur 169 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui se rapproche le plus de la rue Prieur, 169 pieds 2 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 2 et 32 pieds 8 pouces sur la ligne du fond.

Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et comprennent une résidence basse, No 311 rue Dumaine, à façade en briques, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, galerie latérale; dans le fond, une cuisine en bois, à étage, couverte en ardoises, ayant 4 chambres à feu; cour, lieux d'aisance, cour de devant pavée, porte cochère, &c.

CONDITIONS—La moitié comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale, privilège de vendeur, et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an. Les bâtisses devront être assurées pour leur valeur, la police devra être transférée au vendeur, la clause de 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès devra être insérée dans l'acte de vente et l'acquéreur devra assumer les taxes de 1869.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Octave De Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Vente Importante,

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE,

De propriétés de très grand prix dans le Premier et le Quatrième District, savoir: Une maison en briques, à trois étages, No 196 de la rue du Canal, entre les rues Dryades et Remparts; le magasin en briques, à quatre étages, No 53 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Natchez; le magasin en briques, à trois étages, No 218 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Calliope et Delord; la résidence en bois, à étage, Nos 279 et 281 de la rue des Magasins, entre les rues Calliope et Poeyfarré; le terrain y adjacent; le cottage bas, en bois, No 332 de la rue des Magasins; la rangée de trois résidences à étage, Nos 186, 188 et 190 de la rue Robin; la magnifique résidence de la rue des Magasins, entre les rues Jackson et Joséphine; terrains de prix, pour bâtir, adjacents, etc, etc, etc.

Succession de MME LUCRETIA WADE —No 26,853—

Sur la pétition de Mme Clarissa Chubbuck, femme d'Edwin E. Chubbuck, pour un partage.

PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau, No 50 de la rue Royale—MARDI le 7 décembre 1869, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu par l'honorable Louis Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 14 octobre 1869 et signé le 19 octobre 1869, les propriétés foncières ci-après décrites et appartenant à la dite succession, savoir:—

1o—Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Dryades Commune et Remparts. Le dit terrain est désigné par le No 6, sur un plan dressé par C. A. Hedin, arpenteur civil, le 25 janvier 1853, a 27 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue du Canal, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur. Les bâtisses et améliorations comprennent une bâtisse en briques, à trois étages, couverte en ardoises. [illegible]

[illegible]

CONDITIONS—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets des acquéreurs, tirés à leur propre ordre et endossés par eux, divisés en coupures au gré des parties intéressées, portant huit pour cent d'intérêt l'an, de la date à parfait paiement, et garantis par hypothèque spéciale et le privilège de vendeur sur les propriétés. Les bâtisses devront être assurées par les acquéreurs et les polices devront être transférées aux vendeurs. Les actes de vente devront contenir les clauses et stipulations habituelles dans les cas de ce genre.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Théodore Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.

nov 6,13,20,27—déc 4,7

Meubles. Meubles. Meubles.

Succession de Fred Arnet—No 33,179.

PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau, No 50 de la rue Royale—SAMEDI, le 20 novembre 1869, à 11 heures du matin, sur les lieux, au coin des rues Marais et Independance, Troisième District (aujourd'hui Royale) il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Honorable Louis Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 5 novembre 1869, tout le contenu de la dite résidence, savoir—Sofas, chaises de salon, glaces, tables de centre à dessus en marbre, tapis devants de cheminées, tables à allonge, bibliothèque, armoires, lits, ornements de cheminées, pique-lits, toilette, lavabos, établi de charpentier, verre, etc, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 9 nov—9,13,17,20

Magasin de cuirs et d'articles de cordonnerie.

NO. 36, DE LA VIEILLE-LEVÉE.

L'ATTENTION du commerce et des acheteurs est appelée sur un grand assortiment de tous les articles qui se rattachent à la manufacture de souliers. J'ai toujours en magasin les meilleures peaux de veaux, françaises et américaines, les meilleurs marroquins, cuirs Hemlock et Oak à semelles, serges anglaises, élastiques, rubans à border, &c.

Les arrangements que j'ai conclus en Europe et aux Etats-Unis, me permettent d'offrir les plus grands avantages au commerce.

Wm J. SHELDON.

No. 36, de la rue Vieille Levée, entre les rues Bienville et Douane.

11juil—6m

Bec et Régulateur de Gaz de WALSH.

Une économie de quinze à vingt-cinq pour cent par mois est garantie.

Ce bec donne, en outre, une aussi bonne sinon une meilleure lumière que tous ceux qu'on a employés jusqu'ici.

C. H. GARTRELL,

Bureau, No 143 de la rue du Camp,

En face de la Place Lafayette.

NOUS certifions que nous nous servons du BEC et REGULATEUR DE GAZ DE WALSH, depuis trois mois. En comparant nos comptes avec ceux des mois antérieurs, nous trouvons que nous avons fait une économie de VINGT-CINQ POUR CENT OU DAVANTAGE PAR MOIS.

Nous avons une AUSSI BONNE sinon une MEILLEURE LUMIERE.

Nous le recommandons avec plaisir à tous ceux qui désirent pratiquer l'économie.

JOS. ZIEGLER, No 93 rue Poydras.
MIGUEL ESTELLA, No 87 rue des Magasins,
JULES SOCHA, No 131 rue de Chartres.
THOMAS JORDA, coin des rues Gravier et Dryades.
W. C. MEAGHER au "Marble Hall," rue Lafayette,
CHARLES MILTIMORE, au "Green Room," Commercial Place. 10sept—6m

C. H. MILLER & CO,

CONFISEURS EN GROS.

Fabricants de Candi à la vapeur et de Sirops de toutes sortes,

Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits de plaqué d'artifice, etc.

Seuls agents des célèbres

VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE.

Nos 50 et 52 Nile-Levée.

7 avril—1 an Coin Allée de Natchez.

VENTES A L'ENCAN

PAR NASH & HODGSON.

Vente importante, pour cause de liquidation,

—DE—

Du ferry à vapeur D. P. Campbell,

—AVEC SES—

Machines, Apparaux, &c.

—EGALEMENT—

Des quais et débarcadères.

—ET—

De tous les droits et privilèges

—DU—

Ferry du Deuxième District de la ville de la Nile-Orléans.

—ENSEMBLE—

Le bail et le contrat expirant dans l'année 1880.

Par ordre du "Mississippi Steam Ferry Company"—Vente sans réserve.

PAR NASH & HODGSON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 17 de la rue Gravier—SAMEDI, 4 décembre 1869, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu:—

1. LE FERRY A VAPEUR D. P. CAMPBELL tel qu'il est le jour de la vente faisant le service en bon état—avec ses machines, ses apparaux et ses agrès, &c.

2. LES QUAIS ET DÉBARCADÈRES du ferry du Deuxième District de la ville de la Nile-Orléans des deux côtés du fleuve Mississippi.

3o—Tous les droits et privilèges avec toutes les obligations provenant du contrat avec la ville de la Nile-Orléans—lequel contrat expire le [illegible] juillet 1880.

Le tout sera vendu en gros, à un prix sans réserve. [illegible]

CONDITIONS—Un quart comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. [illegible]

[illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Bas, Chaussons, pour hommes, femmes et enfants, Marchandises sèches, Couvertures laine, etc.

PAR F. FERNANDEZ—Encanteur—AUJOURD'HUI, samedi 13 novembre, à dix heures du matin, au No 114 [illegible] Chartres No 114—

10 caisses bas, chaussons, pour hommes, femmes et enfants; mouchoirs, serviettes, chapeaux, une certaine couvertures de laine, marchandises sèches, articles de fantaisie, etc.

13 nov

PAR [illegible]

Souliers. Souliers. Souliers

VENTE SANS RESERVE POUR LE COMPTE DE QUI IL APPARTIENDRA.

PAR E. ROGER & CO. [illegible] SAMEDI 13 novembre [illegible] au No [illegible] 47 rue de la Vieille Levée

50 caisses Brodequins, Balmorals, Balmorals, etc. [illegible]

Vente positive et sans réserve.

Conditions—comptant en billets des Etats-Unis.

13 nov

Vente sans Réserve.

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

50 malles Bottes et Congress cousus pour hommes et garçons.

50 caisses Congress, Balmorals, etc. de Philadelphie, pour dames et demoiselles.

150 lots Linge fait de saison.

PAR E. ROGER & CO. H. Samory, encanteur—SAMEDI, 13 novembre 1 sera vendu à 10 heures à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée,

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants.

50 malles Bottes et Congress cousus pour hommes et garçons.

Souliers Congress, Balmorals, etc. de Philadelphie pour dames et demoiselles.

—AUSSI—

150 lots linge fait de saison

Conditions à la vente. 13 nov

PAR VINCENT & CO

GRANDE VENTE

D'Habillements de l'Armée des Etats Unis.

PAR VINCENT & CO. [illegible]

[illegible]

PAR EUGENE TOURNE

Successeur de BERNARD TURPIN.

Sans Réserve.

18 Caisses Fusées [illegible] de la barque WALLACE

PAR EUGENE TOURNE [illegible]

[illegible]

Vente Importante par Catalogue

—DE—

VINS ET EAUX DE VIE, GENIEVRE ABSINTHE KIRSCH, MADERE PORTO SHERRY HUILE D'OLIVE VERMOUTH &c, &c.

PAR E. GENE TOURNE [illegible]

Mr. AMEDEE COUTURIE,

Rue Vieille-Levée No 39

VINS EN BARRIQUES [illegible]

EAUX DE VIE FRANÇAISES [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star

AVIS est donné qu'une assemblée des porteurs de polices [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Bureau, No 120 de la rue de la Commune.

CETTE Compagnie assure contre le risque d'incendie, de mer et de rivières, [illegible]

CHARLES BRIGGS, Président
ANTOINE CARRIERE, Vice-Président
J. P. ROUX, Secrétaire

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Au coin des rues Canal et Camp, 15 octobre 1869

AVIS est donné qu'une assemblée des porteurs de la Compagnie [illegible] SAMEDI 20 novembre 1869, à 6 heures [illegible] à l'effet d'amender la Charte.

Par ordre des directeurs J. W. HINCKS, Secrétaire.

15 oct—au 20nov

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans.

No 13 de la rue St-Charles.

CETTE Compagnie continue à assurer contre les risques d'incendie, de rivières et de mer aux taux les plus bas.

Les pertes sont promptement réglées et payées.

A. CHIAPELLA, Président

J. M. CRAWFORD, Secrétaire 31 août—4m

HABILLEMENTS D'ENFANTS

ET

ARTICLES DE TOILETTE

POUR HOMMES.

B. T. WALSHE.

110 rue du Canal,

30jan 1an NOUVELLE-ORLEANS

MOULIN A RIZ SONIAT,

SITUE A LA PAROISSE ST-CHARLES, A un mille au-dessus de l'Eglise Rouge.

CE MOULIN qui a été considérablement agrandi et amélioré, est maintenant égal pour la capacité et la qualité aux plus grands moulins de l'Etat.

Le charbon étant le seul combustible en usage et la bâtisse construite en briques, le danger d'incendie est presque nul.

Un grand warehouse, bâti sur la Levée, et dans lequel aucune lumière n'est jamais admise, met le riz qui arrive et qui part à l'abri du danger. En un mot, rien n'a été épargné par les constructeurs et les propriétaires pour se faire un moulin de premier ordre.

Pour plus d'informations, s'adresser à

EMILE DUPRÉ,
Enc. Peters et Douane,
ou aux MM SONIAT FRERES,
soit à de J. LONG, Kenner P. O.

A vendre—Un équipage de 6 chaudières à sucre [illegible]

Toits. Toits.

TOIT ASBESTOS, toit feutre, [illegible] et peinture Asbestos, peinture préservative. [illegible] Réparation et construction de toitures en feutre. L'Asbeste est le seul composition qui résiste à la chaleur de ce climat. [illegible] Venez l'examiner.

ZABLE & DALTON,
Au No 115 de la rue Poydras.
27 juin—1an

Agence générale d'affaires, Bureau de placement et d'émigration pour les deux sexes, rue Toulouse 37.

LES planteurs et les propriétaires qui demandent des employés, agriculteurs, hommes de peine, etc., nous obligeront en nous envoyant leur adresse et le genre d'ouvriers dont ils ont besoin; le grand nombre d'émigrants que nous recevons régulièrement par chaque bateau, nous mettant à même de remplir les ordres dans le plus bref délai. Nous nous chargerons pour autres travaux dans leur ligne, de correspondances, de pétitions, de recouvrement de fonds et de mariages privés. S. TOURRE, Agent.

3 nov

J. J. ALBERT,

60...Rue Douane...60

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX de tout genre:

Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c. &c. Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne

1er janv—1an

Louis Pilié, Thomas Murray.

PILIÉ & MURRAY.

Architectes, Arpenteurs et Constructeurs.

BUREAU—No 12 Bourse des Encanteurs, rue Royale.
CHANTIER—Encoignure Erato et Rampart.

Plans, Arpentages, Installations, Réparations &c., et tous autres travaux dans leur ligne, exécutés avec promptitude et satisfaction. 31 oct—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Vente spéciale

—DE—

450 lots Lingerie, Malakoffs et Corsets.
500 douz Bonneterie laine et coton, Mouchoirs Madras et toile.
150 douz. Chemises et Caleçons assortis,
150 do Sacs à argent en maroquin, peau de mouton et velours.
150 douz. Coutellerie de table et de poche.
1000 douz. Coton en bobine,
450 lots Articles de fantaisie assortis. Notions, &c., &c.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO. A. Levy, Encanteur—SAMEDI 13 du courant à 10 heures [illegible]

[illegible]

PAR D. E. MORPHY

VERRES A VITRES

PAR D. E. MORPHY [illegible]

Lager Beer. Lager Beer.

PAR D. E. MORPHY [illegible]

PAR S GUINAULT

Succession de MAD. CARRERE épouse de [illegible]

[illegible]

PAR B J. MONTGOMERY

Bons Meubles de salon, de salle à manger et de chambres à coucher en acajou et en noyer, tapis moquette français, armoires à glace, porcelaine et verrerie, un beau piano, &c, à l'encan.

PAR B. J. MONTGOMERY [illegible]

[illegible]

Tout le contenu d'une Vacherie—27 têtes Vaches du Kentucky, Charrettes, Chevaux, &c—Vente à l'encan, pour cause de retraite des affaires

PAR B. J. MONTGOMERY [illegible]

[illegible]

La plus grande

Et la plus importante

VENTE DE MEUBLES

Qui ait jamais eu lieu

TOUT LE CONTENU DU

CELEBRE HOTEL ST-LOUIS,

SANS AUCUNE LIMITE OU RESERVE

Pour cause de [illegible]

VENTE A L'ENCAN.

PAR B. MONTGOMERY [illegible]

[illegible]

Chevaux et Mulets.

Vente importante de beaux Chevaux de selle et de harnais, Mulets, Buggies Harnais etc. à l'encan.

PAR B. J. MONTGOMERY [illegible]

[illegible]

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY [illegible]

Un assortiment général de Meubles

[illegible]

Transfert de lieu de vente.

MONTGOMERY [illegible]

PAR J. DEJAN JR

CHEVAUX ET MULETS.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies et harnais—A l'encan.

PAR J. DEJAN [illegible] SAMEDI [illegible]

[illegible]

Conditions comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Meubles, Pianos et Meubles de Bureaux—à l'encan.

PAR J. DEJAN Jr. encanteur—Bureau et entrepôt No [illegible]

[illegible]

PAR O VALETON

O. VALETON,

ENCANTEUR

No 11, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE [illegible] MARDI [illegible] et SAMEDI [illegible]

[illegible]

Avis aux Marchands commissionnaires, Planteurs de riz et à toutes les personnes intéressées dans le commerce du riz

[illegible]

MAURY & CO.,

GALLIER COURT, Nouvelle-Orléans.

Agents de Navires, Agents de Passage [illegible]

COMPLETEMENT [illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL. NOVEMBRE 1869.

Sont invitées à se présenter à la Chancellerie du Consulat, pour affaires qui les concernent, les personnes dont les noms suivent. [illegible]

[illegible]

Aubert (Mme) née [illegible]	[illegible] Jeannette
[illegible]	[illegible]
Bouder, J.	Harle, François et Anne
[illegible]	Henneuret Dominique
Bordeau, Bernard	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Bechet, Louis Marie Ferdinand	Jazé, Joseph [illegible]
	Jaubrail, Alexandre
Castel, Jean Marie	Lafrague, Paul
Castet, Louis	Laroze, [illegible]
Chapelle (Mme) née Marie Jacquot	Lanoy, Xavier [illegible]
Chateau, Emile Gabriel	Labarre, Désiré
Castex, Maxime	Lalanne, Romain
Crain, Raymond	Louit, Laurent
Coutem, Eugène	
Chaubet, Jean	
Clos, François	Melchior, Auguste Clément
Castra, Baptiste	Moynet, Paul
Chaubet, Jean	Morand, Antoine
	Mailles, Dominique
D'Huart, V. F. L.	
Darles, Joseph	Noël, Paul
Dragonne, Eugène	
David, Jean Baptiste (cordonnier)	Ortiz, Braise
Dodes, Alexandre (charpentier)	Pinson (Mme) née Louise Augustine Menge
Delbom, Jean Marie dit Gril	Petit, Valentine (couturière)
Delaune, Louis (peintre en porcelaine)	Piquepand, Joseph
Debet, Baptiste	Rigaudie, Etienne Clément
Dachour, Antoine	Revol, Claude
Dilain, Servat	Rougeon, Jean Baptiste
Ducos, Eugène	
Dubos, Jacques	Sauchal, Louis
	Sorliez
Estébenet, Pierre	Sibelin, Catherine Emerante
	Sourdez, Jean
Faron, Jean	
Fauré-Nicolle, Antoine	Vaillé, Jules et Pauline
Fagé, Jean Marie	
Flachs, Georges	
Fidel, Nicolas	Waltz, Abraham

La Chancellerie du Consulat de France, située rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille-Levée, est ouverte tous les jours, (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

2 nov—